

REVUE DE PRESSE



02 MAI 2018

> 28 MAI 2018



La déchetterie en travaux

Située sur la zone "En Praye", la déchetterie construite en 2004 répond depuis lors aux besoins de 10.000 habitants de la Com'com et permet d'éviter les dépôts sauvages.



La zone de collecte va doubler de surface

La déchetterie gérée par la société Covalom, répond depuis lors aux besoins des 10.000 habitants de la Com'com du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. Et permet aux habitants d'évacuer les déchets non collectés dans de bonnes conditions. Ce centre de rassemblement de traitement des déchets permet d'éviter les dépôts sauvages et de protéger l'environnement.

Depuis 3 ans, les responsables se sont aperçus que les déchets déposés étaient plus conséquents en tonnage que les déchets collectifs (hors sacs jaune recyclage). De ce constat il fallait réagir face à la demande croissante et aussi à cause de nouveaux déchets comme l'éco-mobilier. Objectif : proposer aux habitants d'affiner leurs gestes de tri et baisser de 40 % le « tout-venant ». Réduction de 7 % des déchets ménagers en France pour 2020. Améliorer aussi la récupération des déchets électriques et celle des huiles usagées.

Cinq nouvelles bennes

Certains déchets ne coûtent rien et la TEOM (Taxe enlèvement ordures ménagères) n'a pas changé en 7 ans grâce au tri sélectif, plafonnant à 13,8 %. Cela a contribué à réinjecter de l'argent pour l'extension de la zone de collecte qui va doubler de surface. La durée des travaux s'étalera sur 3 mois et tout sera fait pour faciliter l'accès aux différentes bennes dont 5 nouvelles. Les bennes à déchets verts ont disparu du site pour optimiser les autres déchets. Pascal Christophe, vice-président chargé du service aux communes, Guy Champougny, vice-président chargé du suivi des travaux. Barbara Fremiot technicienne en gestion à la Covalom, et le chef des travaux de l'Entreprise Colas étaient sur les lieux pour une réunion de chantier.

Jeudi 10 mai 2018 / Chavigny

La Cie Histoire d'Eux et les Clairs Chênes : un partenariat gagnant

En résidence à la Fabrique des Clairs Chênes à Chavigny depuis 2015, dans le cadre d'une convention signée avec la Com'com Moselle et Madon, la Cie Histoire d'Eux a tenu son AG avec, au programme, le rapport d'activité, moral et financier, suivi d'interventions artistiques et de la présentation de son tout nouveau spectacle jeune public : "Dans la bouche", autour des sens et du goût. La commission culture de la CCMM, réunie sur le site, a décidé de proposer au Conseil communautaire de reconduire pour 3 ans cette mise à disposition des lieux.

Ce partenariat gagnant-gagnant permet à la Cie Histoire d'Eux de disposer d'un local de 700 m² à titre gracieux et à la Com'com de bénéficier de représentations à tarif préférentiel.

Contact : yannick.toussaint@histoire-deux.com - 06.72.83.41.09

Vendredi 11 mai 2018 / Pont-Saint-Vincent

Musique pour tous



De belles et justes interprétations.

Tous les sièges de salle multi-activité étaient occupés lundi soir, par des spectateurs venus spécialement voir le dernier concert de fin d'année organisé par l'école de musique de Moselle et Madon.

Il faut dire que l'école de musique E3M avait réuni sur la scène tous ses élèves. C'était l'occasion pour eux de présenter tout le savoir-faire musical acquis au fil du temps.

Que ce soit les petits ou les enfants, comme des pros, ils ont su capter le public grâce à des interprétations d'une qualité rarement atteinte et un feu d'artifice musical qui a ravi tous les spectateurs sans exception.

Lundi 14 mai 2018 / Pont-Saint-Vincent

Les richesses du plateau Ste-Barbe



Un site à préserver.

La classe de M^{me} Rabin du groupe scolaire Pasteur a découvert les richesses paysagères du territoire au plateau Sainte-Barbe. Le site, classé Espace naturel sensible (ENS), accueille une faune et une flore typique des pelouses calcaires telles qu'orchidées et anémones.

Dominique Goepfer, conseillère municipale et conseillère déléguée aux ENS au sein de la CCMM, a accueilli les jeunes Vincipontains. Justine, animatrice professionnelle spécialisée en éducation à l'environnement de l'association Loana (Lorraine Association Nature), a su captiver les écoliers et les sensibiliser à la préservation de cet espace.

Mardi 22 mai 2018 / Sexey-aux-Forges

Des couleurs pour l'abri de bus



Bombage sur le thème des jeux vidéo.

Les jeunes ont pratiquement terminé de « bomber » l'abri de bus. Ils ont commencé pendant les vacances de printemps, dans le cadre des animations jeunesse proposées aux communes de la CCMM qui adhèrent à la mutualisation ado. Des animations et sorties étaient proposées les après-midi, en contrepartie d'un petit chantier le matin. 5 jeunes de Sexey (Louise, Louane, Sophie, Victor et Ismaël) se sont ainsi succédé pour nettoyer l'abri de bus avant de le peindre avec des bombes de graf, encadrés par Samira, l'animatrice. Ils ont poursuivi l'ouvrage mardi dernier

lors de l'accueil jeunes hebdomadaire qui a lieu tous les mardis soir, à la salle polyvalente pendant les périodes scolaires.

Culture 16

Le nouveau cycle a commencé à La Filoche

Vendredi 18 mai, à 18 heures 30, le vernissage du nouveau cycle a attiré du monde. Il a pour thème « habiter ». Conseillère communautaire, Dominique Goeffer a déclaré avoir beaucoup aimé les expositions proposées : « On a envie de pousser la porte ». Pour le président de la CCMM et maire de Chaligny Filipe Pinho, « cette maison, La Filoche, on n'y vivait pas, on y travaillait ». Il a parlé aussi de « reconquête de notre territoire. » et d'urbanisme qui évolue. « On corrige des erreurs et peut-être que nos successeurs corrigeront les nôtres ». Le directeur de La Filoche Maxime Lehembre a ensuite présenté les différents intervenants. Corinne Costa-Erard a expliqué le travail entrepris avec les élèves du collège Ferry de Neuves-Maisons sur l'habitat d'urgence en lien avec Jonathan Coppa, architecte. Architecte également, Didier Cornille a expliqué son sens du mot habiter. On a aussi entendu les auteurs des œuvres et des panneaux exposés, Julian Rivierre, originaire de Chaligny, les photographes Sébastien Cors et Darmé, Philippe Mitre et Denis Aubry. Maxime Lehembre a enfin informé du prochain départ de Magali Louis, en charge de la programmation-production, pour Frouard.

Daniel Bontemps



Chaligny

Culture 16

Les "cités des Castors", une aventure humaine



Le 18 mai La Filoche a projeté le film « La Cité des Castors ». Il raconte l'aventure sociale et humaine de personnes en Charente qui ont construit elles-mêmes et ensemble leur maison dans les années 1950. Après la guerre, le problème du logement était important : destructions lors du conflit, logements vétustes, croissance démographique. Il manque cinq millions de logements. Le mouvement « les castors » regroupait des gens de toutes origines

professionnelles. Il y a eu 214 chantiers en deux ans. Tous les samedis et dimanches, les vacances, étaient uniquement consacrés à la construction en commun. Les maisons étaient attribuées en fonction du nombre d'heures de travail consacré à l'œuvre collective, et par tirage au sort. « Pendant cinq ans, je n'ai pas eu de congés », raconte un témoin.

À l'issue de la projection, Jean-Claude Bonnefont, universitaire retraité et ancien maire de Chaligny, Jonathan Coppa, architecte, et René Denille, ont apporté de nombreux renseignements sur les « Castors » à Chaligny et Pont-Saint-Vincent. Un déroulement qui présente des originalités par rapport au film. Le mouvement plonge déjà ses racines sans doute dans la loi Loucheur d'avant-guerre. Il a aussi des liens avec le catholicisme social. Ici, la direction de l'usine de Neuves-Maisons était de cette sensibilité. Elle a apporté largement son appui. À Chaligny, Bernard Leclerc, maire de l'époque, a dû souvent insister auprès de son conseil municipal pour faire avancer les choses.

Un petit film sur les Castors à Chaligny a été réalisé il y a dix ans. On peut le trouver sur internet ou emprunter le CD à La Filoche.

Daniel Bontemps

Samedi 26 mai 2018 / Viterne

Jouons tous ensemble



Après les explications, on va jouer

À la recherche d'un endroit tranquille pour accueillir ses jeux surdimensionnés, l'espace jeu du ludobus s'est installé pour la 1^{re} fois à Viterne. On pouvait venir jouer entre le groupe scolaire "Les Alissiers". Les CE, relayés par les CM découvrirent des jeux anciens de stratégie, d'adresse, de société et de mémoire en version XXL. Dans la soirée c'est tout Viterne qui pouvait jouer. Un lieu apprécié par les trois animateurs qui remercient les enseignants, la mairie, la sarabande, Famille rurale et les bénévoles de la bibliothèque.



COMMUNES

CCMM

Une pointeuse pour les agents municipaux

Le conseil municipal a voté une première demande de subvention au titre de l'aide à l'investissement pour la mise en sécurité du groupe scolaire et une seconde au titre du soutien aux communes rurales pour les projets d'urbanisme d'aménagement des placettes de la commune. Deux agents de la commune deviennent adjoints techniques territoriaux principaux. Le conseil a validé les tarifs du centre de loisirs « Les Bainvi'loups », proposés par le 1^{er} adjoint Didier Bataillard, pour 2018-2019. Le 1^{er} adjoint a présenté également la modification du règlement intérieur suite à la mise en place prochainement d'une pointeuse. « L'idée, c'est de ne surtout pas "fliquer" le personnel mais c'est dans un esprit où ceux qui en font trop vont enfin être récompensés » explique-t-il. Chaque agent aura son badge et tout sera géré informatiquement.

Le maire a annoncé que le président de la CCMM a accepté la révision partielle du PLUi en vue de la demande d'extension de la carrière sur le plateau Sainte-Barbe.

Pollueur, qui es-tu ?



Un tas de vieilles choses.

Sur le parking situé à l'entrée du village, face au cimetière, hors de portée de vue des habitants, il y a des bennes à verres et à papiers mises à disposition par la Communauté de communes Moselle-et-Madon.

On pourrait se réjouir de son excellente fréquentation. Ce sont les bennes les plus utilisées de la CCMM.

Hélas, des encombrants y sont déposés régulièrement.

Pour vider ces encombrants, comme tu viens en voiture, alors continue ta route, et tu trouveras à quelques kilomètres la déchetterie de la CCMM.

Les employés t'accueillent avec le sourire !

Une plaque pour Raoul Lufbery

Ce vendredi, une cérémonie au cœur du village a rendu hommage au pilote franco-américain, abattu il y a un siècle au-dessus de Maron. Une plaque commémorative lui rendant hommage a été dévoilée.



Désormais, une plaque commémorative à la mémoire de Raoul Lufbery orne le monument aux morts de Maron.



Les écoliers ont chanté "Aux Ames Citoyens", d'Aldebert.

Des militaires de la BA 133 de Nancy-Ochey étaient présents.



L'instant était solennel. Sous un ciel bleu azur, au pied de l'église, les écoliers de Maron et Sexey-aux-Forges, agitaient leurs petits drapeaux français et américain. Des étendards que l'on retrouvait à une fenêtre pour rendre ainsi hommage à Raoul Lufbery, un des plus grands pilotes de chasse de la Première Guerre mondiale, aux multiples distinctions, durant laquelle il perdra la vie, dans le ciel de Maron, son avion étant touché en plein vol il y a 100 ans, en mai 1918. Il officiait au sein de l'escadrille La Fayette.

Deux Mirage 2000D survolant le ciel

Né en 1885 à Chamalières, il a choisi la nationalité américaine en 1906, et a sillonné le monde. Il entre dans la Légion étrangère pour aider un ami pendant la Première Guerre mondiale. Ce vendredi, c'est devant un parterre de personnalités, ainsi que des militaires de la Base aérienne 133 de Nancy-Ochey, qu'une cérémonie a eu lieu en présence, notamment, d'un membre de la famille de Raoul Lufbery qui a dévoilé, fixé au monument aux morts du village, une plaque commémorative.

Avant ça, deux Mirage 2000D survolaient symboliquement le ciel de Maron, les écoliers étaient bouche bée, alors que trois d'entre eux prenaient ensuite la parole pour réciter "Si tous les Gars du Monde", le poème de Paul Fort.

Leurs camarades, "ambassadeurs de la liberté", entonnaient, dans la foulée, "Aux Ames Citoyens", d'Aldebert. L'instant était frissonnant, les porte-drapeaux affichaient leur fierté.

Avenir du château d'eau : décision ce soir en mairie



Le château d'eau surplombe Richardménil depuis 80 ans, mais pour combien de temps encore ?

M. et Mme Triffault ont à nouveau exposé en toute transparence leur projet de sauvegarde du château d'eau aux habitants intéressés vendredi soir. Ce compte rendu a déjà été présenté aux élus à l'occasion d'une réunion plénière lundi 14 mai. D'après le porteur du projet, les voix risquent de

s'équilibrer lors du conseil municipal de ce mardi 22 mai qui actera de la cession du bâtiment à Nexity en vue de sa démolition ou à Serge Triffault pour en faire un « monument remarquable ». La société immobilière préférerait voir le château d'eau détruit, mais les élus, auxquels la décision appartient, se divisent entre désintérêt et adhésion au projet. La rénovation proposée consiste en une mise en sécurité et une remise en état à l'identique payées par M. Triffault et un embellissement, financé par l'association, avec une fresque et des bâches tendues autour du château d'eau. Laurent Hénart, maire de Nancy, s'est déjà engagé à mettre à disposition la toile actuellement exposée porte Désilles, représentant des poilus de la Première Guerre.

Les élus votent contre la sauvegarde du château d'eau



Les élus ont souhaité voter à bulletin secret.

Hier soir en mairie, le conseil a été houleux, une partie du public présent n'a pas apprécié le déroulement de la séance, en particulier la demande de vote à bulletin secret par sept élus. Plusieurs personnes sont sorties de la salle. La question soumise au vote concernait la cession du château d'eau à Serge Triffault. Plusieurs servitudes étaient imposées à l'acquéreur, comme le fait d'associer le terrain jouxtant le château d'eau à celui-ci, l'interdiction de disposer d'antennes, le constant

entretien, l'intérêt collectif, etc.

L'égalité étant obtenue au dépouillement (8 non, 8 oui et 2 blancs), M. Renaudin a expliqué que la proposition n'étant pas acceptée, la décision antérieure de céder le bâtiment à Nexity pour destruction était actée (conseil municipal du 9 octobre 2017). M. Oliveira a suggéré qu'un nouveau vote serait utile.

Les travaux de voirie par Nexity commencent dès la fin de cette semaine.

A la question d'une personne de l'auditoire de savoir pourquoi une enquête publique n'était pas faite pour le château d'eau comme pour le sentier au sein du futur lotissement, M. Boussert a répondu qu'ils n'étaient pas soumis au même code et que cela n'était pas nécessaire pour le château d'eau.

M. Triffault a d'ores et déjà prévu une réunion jeudi 31 mai à 18 h au KIJ place de l'empereur.

Conseil municipal : précisions

CONTENTIEUX BOIS

Suite à la plainte déposée par la municipalité concernant une coupe de bois non autorisée sur la parcelle communale du Breuil, une évaluation doit être réalisée. Les souches vont être recherchées et leur valeur chiffrée. Un devis est attendu.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le conseil a accepté de passer commande à la Sté WE EF Lumière pour la fourniture du nouveau matériel d'éclairage public des secteurs du village qui ne sont pas encore rénovés : 44.056 € et 31.816 €.

VOIRIES

La société Eurovia effectuera la rénovation de plusieurs rues dans le cadre du marché à bons de commandes qui a été souscrit en 2017 (rue de Renaudeau, rue du Bac, rue des Forts Champs, allée Henri Cournault) ainsi que la reprise de grilles d'avaloirs et de nids de poule divers. Le conseil souhaite que le montant des travaux, aux alentours de 40.000 €, soit renégocié à la baisse.

AIRE DE JEUX

Une aire de jeux pour enfants est en cours d'installation au bout de la rue de Pont-Saint-Vincent, près du cimetière. Le terrain a été aplani et de la terre va être amenée par camions pour paysager le lieu.

AMARELLI CHORALE

L'association, qui fête ses 30 ans, a demandé une subvention exceptionnelle pour l'aider à éditer un disque et organiser un spectacle. La municipalité rencontrera sa présidente afin de monter également un dossier de demande de subvention auprès de la CCMM.

Enfin, le tirage au sort des jurés d'assise a été effectué.

Les échos du conseil municipal

Les élus se sont réunis en séance ordinaire de conseil municipal. Le contrat de fourniture de gaz avec Engie est accepté pour une durée de 36 mois pour la salle socio-éducative et culturelle, la mairie, l'école et l'atelier technique

Les élus ont approuvé la mise en place d'un responsable de traitement des données, Hervé Tillard, et d'un délégué à la protection des données, Nicolas Bellorini, dans le cadre d'un service mutualité proposé par le centre de gestion de Meurthe-et-Moselle.

Dans le cadre de la ZAC Brabois Forestière, parc d'activités récemment aménagé, il est décidé de désigner les rues comme indiqué sur le plan : rue du Clocher-de-Vézelise et allée des Prés-de-Champelle.

Pour l'établissement des listes préparatoires des jurés d'assises 2019, six électeurs ont été tirés au sort à partir de la liste électorale : Isabelle Buttner, Angélo Puglisi, Inès Wallabregue, André Moine, Angélique Coliatti, Joël Charles

La nouvelle organisation du temps scolaire est proposée aux services de l'Inspection académique comme suit : 8 h 30 à 12 h et 14 h à 16 h 30. Ces horaires prennent en compte la volonté des enseignants de maximiser le temps d'apprentissage le matin et la nécessité d'un temps de restauration scolaire de 2 h à la pause méridienne exprimé par la MJC des Castors qui en a la charge. Une réunion de travail est prévue le 1^{er} juillet. Il sera possible de modifier ces nouveaux horaires ultérieurement.



ACTUALITES

DIVERSES

Un autre regard sur les paysages



Un travail collectif pour réaliser cet ouvrage "Paysage, Urbanisme Patrimoine, regarder (mon territoire) autrement"

La multipole Nancy Sud Lorraine et le CAUE viennent d'éditer un livret pédagogique. Filipe Pinho, vice-président du multipole Nancy Sud Lorraine, intarissable quand il parle territoire, présente ce livret élaboré par trois stagiaires en urbanisme et paysages, encadrés par des architectes et techniciens du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement). « Ce n'est pas un document réglementaire. Il s'agit d'un

ouvrage visant à aider les décideurs. Il démontre à quel point architecture et patrimoine sont imbriqués ».

Pierre Baumann, président du CAUE, poursuit : « Dans aucun document d'urbanisme, le paysage n'est réellement pris en compte. Or, c'est un élément incontournable de notre cadre de vie ». Pourquoi ici les toitures sont en découpe ? Mettre en évidence l'appartenance à un type de paysage (vallée, plaine, coteaux), en identifier les éléments structurants : haies, lisières, lignes de crêtes, rivières..., autant d'éléments qui ont été pris en compte par les stagiaires qui ont sillonné les communautés de communes de Seille et Grand Couronné et du Pays de Colombey et du Sud Toulinois. Le livret, édité à 500 exemplaires, sera distribué aux élus des Intercommunalités.

« Il n'y a plus de raison d'envahir, il faut obéir »



Le pasteur Shtengry se félicite d'avoir pu obtenir des aires de grand passage conformes aux vœux des gens du voyage

Comment les gens du voyage réagissent-ils face au durcissement de la politique de la préfecture du 54 en matière d'occupations illicites de terrains par des caravanes ? Étonnamment bien. On pouvait s'attendre à une levée de boucliers. Pas du tout.

Le pasteur Moïse Shtengry, figure respectée de la communauté sur Nancy, comprend la fermeté

préfectorale : « C'est logique ! A partir du moment où l'état respecte la loi, les groupes de notre communauté doivent la respecter aussi ! ».

Car si la préfecture se montre intraitable sur les expulsions de caravanes, elle lâche, en revanche, du lest en matière de création d'aires « de grand passage » c'est-à-dire susceptibles d'accueillir durant l'été les importants convois des missions évangéliques. « C'est la première année où nous avons vraiment pu travailler main dans la main avec la préfecture sur le choix des terrains », assure le pasteur Shtendry.

Illustration à Nancy où il existait bien une aire de grand passage à proximité du Zénith à Maxéville. Mais il s'agissait d'un terrain vague inhospitalier où les gens du voyage n'ont jamais mis les pieds, ni une roue de caravane. Le site a finalement été fermé. Un autre a été trouvé. Après « d'intenses négociations », dicit la préfecture. Il s'agit d'un vaste espace situé à cheval sur les communes d'Essey et de Saulxures. « C'est un terrain parfait. On ne peut pas rêver mieux. C'est très grand. Il y a de quoi accueillir entre 180 et 200 caravanes », applaudit le pasteur Shtendry.

Selon lui, l'aire de Frouard-Pompey doit, elle, être aménagée et un terrain provisoire aurait été trouvé à Lunéville. Un emplacement serait également à l'étude à Pont-à-Mousson. A ce tableau, il faut ajouter l'aire de Toul qui ne pose pas problème. « Il n'y a plus de raison d'envahir des terrains, il faut obéir et aller dans les aires de grand passage », conclut Moïse Shtengry qui a fait passer le message auprès des autres chefs de missions évangéliques de la région.

C.G.

Vif débat sur le vote du futur tram



Les élus du Grand Nancy ont voté pour la construction d'un tramway sur rails allant de la Porte Verte, à Essey-lès-Nancy, au plateau de Brabois et aux Nations, à Vandœuvre. (Photo archives A. MARCHI)

Vote en faveur d'un tram sur rails à cinq caisses, ce vendredi, en conseil métropolitain, à l'issue d'un débat sans concession, où la gauche a dénoncé la politique des transports publics pratiquée depuis 20 ans...

Signe de l'importance du débat, les gradins ouverts au public étaient exceptionnellement pleins, ce vendredi, en conseil métropolitain. Les élus ont voté pour la construction d'un tramway sur rails allant de la Porte Verte, à Essey-lès-Nancy, au plateau de Brabois et aux Nations, à Vandœuvre, en suivant le parcours de l'actuelle ligne 1 jusqu'au carrefour du Vélodrome, le tracé vers Brabois n'étant pas encore arrêté.

« Comment peut-on traiter un sujet aussi sérieux avec autant de légèreté ? La réalisation du projet est conditionnée à un financement qui n'est pas précisé. Il est à craindre que la montée à Brabois soit encore différée, ou pas réalisée. Vous nous menez en bateau », s'est exclamé Hervé Féron, président du groupe de gauche, à l'adresse du président de la Métropole.

Hervé Féron a annoncé un vote contre, comme sa collègue Chaynesse Khirouni, qui a étrillé la politique des transports en commun menée par André Rossinot depuis 20 ans.

« Vous avez rendu ce dossier complexe par de mauvais choix initiaux. Et depuis, le Grand Nancy traîne comme un boulet ce choix précipité... » L'élue socialiste a émis des doutes sur la réalité d'une montée à Brabois : « Les 150 M€ nécessaires ne sont pas assurés ! »

« Vaporeuse et sournoise »

Annonçant également un vote contre, le socialiste Bertrand Masson a estimé que « cette délibération est aussi vaporeuse que sournoise. Nous ne croyons plus en vos promesses ! »

« Je voterai pour cette délibération, mais j'espère que je n'aurai pas à le regretter... » s'est exclamé le conseiller d'opposition Michel Breuille.

« Beaucoup craignent que le syndrome de l'échec soit à nouveau en marche... » a fait remarquer la communiste Annie Lévi-Cyferman, qui a voté pour.

Mathieu Klein, de son côté, a annoncé qu'il s'abstenait. « C'est en décembre que nous voterons l'option de la montée vers Brabois, et que la vraie décision sera prise. Pourquoi ne pas prendre en considération une ligne 1 qui franchirait les limites du Grand Nancy sans rupture de charge, en lien avec la communauté de communes Moselle et Madon ? » Ce qui élargirait évidemment les solutions de financement...

L'écologiste Manu Donati a assuré « qu'il va falloir trouver l'argent, et surtout avoir envie de le trouver ! » Près de 400 M€ pour la totalité du projet...

Philippe MERCIER